

« Faire de l'accès à la nationalité un véritable outil d'intégration »

Dans sa chronique mensuelle, le chercheur au CNRS Thibault Gajdos estime que si le diagnostic posé par le député LRM Aurélien Taché dans son rapport sur la politique d'intégration est incontestable, il ne clôt pas le débat, il ne fait qu'en poser les bases.

LE MONDE ECONOMIE | 01.03.2018 à 14h00 • Mis à jour le 01.03.2018 à 16h54 | Par Thibault Gajdos (Chercheur au CNRS)

Politiques publiques. Bien sûr, la publication du rapport que vient de remettre le député Aurélien Taché au premier ministre sur la politique d'intégration (« Pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers en France ») relève de l'habileté politique : ce rapport, qui n'engage à rien, peut être brandi comme une contrepartie à un projet de loi sur l'asile et l'immigration, d'ores et déjà présenté en conseil des ministres. Mais cela a néanmoins deux mérites : d'une part de démontrer que ce texte aurait, en effet, grandement besoin d'être amendé ; et d'autre part d'ouvrir, enfin, un débat sérieux sur les politiques publiques d'intégration.

Il n'y a, de fait, pas grand-chose à redire au travail du député du Val-d'Oise. Il pose un diagnostic incontestable : la politique d'intégration en France est inexistante, faute d'orientation et de moyens. Il définit un objectif clair : l'intégration, la plus rapide et la plus efficace possible, des immigrés au marché du travail et à la société.

Acquisition difficile

Il propose, enfin, des pistes dont l'efficacité a été démontrée : raccourcir le délai d'accès au marché du travail ; faciliter l'accès le plus rapide possible au logement et aux soins (en prenant notamment en charge les stress post-traumatiques) ; mettre en place une véritable formation et orientation professionnelle des migrants ; faciliter les procédures d'obtention et allonger la durée des titres de séjour. Naturellement, ce rapport ne saurait clore le débat : il ne fait qu'en poser les bases. Il s'agit, maintenant, d'y contribuer.

Lire aussi : La politique d'intégration n'est pas à « réinventer », mais bien à « inventer » (/societe/article/2018/02/19/la-politique-d-integration-n-est-pas-a-reinventer-mais-bien-a-inventer_5259234_3224.html)

La question de l'accès à la nationalité constitue l'un des points sur lesquels le rapport Taché mériterait d'être enrichi. Le député note que l'acquisition de la nationalité française est difficile : ceux qui l'obtiennent doivent en moyenne attendre une douzaine d'années, ce qui paraît excessif. Le nombre de naturalisations par décret s'est par ailleurs spectaculairement effondré de presque 45 % dans la dernière décennie, passant de 94 600 en 2010 à 65 700 en 2017. En 2016, seuls 40 % des immigrés résidant en France avaient acquis la nationalité française. Le député recommande donc que les parcours d'intégration réussis soient mieux et plus rapidement reconnus. Il est difficile de lui donner tort. Mais il faut aller plus loin.

Variations législatives

Il est bien établi que les immigrés ayant obtenu la nationalité du pays dans lequel ils se trouvent s'intègrent mieux, notamment en termes d'emploi : leur probabilité d'être au chômage est plus faible, et leurs revenus sont plus élevés. Il est évidemment plus difficile d'établir le sens de la causalité : la naturalisation est-elle la cause, ou la conséquence, de leur intégration ? C'est la question à laquelle Christina Gathmann et Nicolas Keller (université de Heidelberg) répondent dans un article récent (« Access to Citizenship and the Economic Assimilation of Immigrants », *The Economic Journal*, 2017).

Lire aussi : Le député Taché présente ses 72 propositions pour favoriser l'intégration des immigrés ([/immigration-et-diversite/article/2018/02/19/le-depute-tache-presente-ses-72-propositions-pour-favoriser-l-integration-des-immigres_5259177_1654200.html](http://immigration-et-diversite/article/2018/02/19/le-depute-tache-presente-ses-72-propositions-pour-favoriser-l-integration-des-immigres_5259177_1654200.html))

Ces chercheurs ont exploité les changements des modalités d'accès à la nationalité allemande liés aux réformes votées en 1991 et 2000. Ces variations législatives ont créé des différences dans les délais d'accès à la nationalité pour des immigrés ayant des caractéristiques très proches. Les résultats sont très nets : une naturalisation plus rapide conduit à une meilleure participation au marché du travail et des salaires plus élevés pour les femmes, une productivité plus grande pour les hommes (compensée par une diminution des heures travaillées), et une meilleure maîtrise linguistique et formation professionnelle pour tous.

Il s'agit donc non seulement d'une politique qui améliore l'intégration des immigrés, mais qui de plus réduit les inégalités entre les hommes et les femmes. En d'autres termes, l'accès à la nationalité n'est pas seulement, comme le note Aurélien Taché, « *l'aboutissement possible d'un parcours d'intégration réussi* » : il s'agit également d'un puissant moyen de réussir cette intégration. Il faut donc cesser d'y voir une récompense que l'on distribuerait aux migrants au terme d'un parcours exceptionnel, et en faire un véritable outil d'intégration.